



Une réunion publique sur le thème "le social" s'est tenue vendredi 17 octobre.

- Le CCAS est un service important pour la commune considérant qu'une grande partie de la population est âgée (près de 45 % de plus de 65 ans en 2024). Il comprend entre autres la gestion du foyer Clair Logis, l'organisation des goûters des aînés, les aides à domicile qui ont été récemment transférées à une autre institution mais qui restent rémunérées par la commune avant remboursement par Dorn ha Dorn. Le CCAS est déficitaire depuis plusieurs années et sa gestion doit être reprise en main. Cette situation perdure malgré les avertissements de la CRC de ces 2 dernières années. Pour rappel le maire est également président du conseil d'administration du CCAS. À noter que les autres membres du CCAS devraient être à parts égales entre conseillers municipaux et personnes impliquées dans la sphère sociale. Seuls 3 membres sont issus des associations au lieu de 5 prévus réglementairement.
- Le taux d'occupation du foyer Clair Logis n'est pas suffisant, une demande réelle existe dans notre région, une communication doit être lancée pour compléter les places vacantes. Des réductions de coûts de fonctionnement doivent aussi être entreprises, notamment celles des coûts énergétiques. Étant locataire, des discussions doivent rapidement être engagées par la commune avec le propriétaire pour une remise aux normes énergétiques actuelles du bâtiment, en commençant par la réalisation d'un diagnostic DPE.
- Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) comprend un service de portage de repas. Impliquant d'autres communes, il semble mieux géré financièrement que les services de la commune ou du CCAS.
- L'entraide : Nombreuses sont les personnes sans moyens de déplacement dans la commune. Après l'échec de la salutaire tentative de l'actuelle majorité, il serait intéressant de relancer sous une forme associative des transports partagés, à la demande ou proposés. Mettre en lien des personnes dans le besoin et sans possibilités de transport, avec d'autres qui sont motorisées, et ayant du temps à consacrer à la conduite, ou proposant simplement de partager leurs déplacements nécessaires (courses diverses, pharmacie, visites médicales, etc...), lorsque ceux-ci ne peuvent être pris en charge dans le cadre du service d'aide à domicile. À la clé : réduction des émissions, réduction et partage des coûts, fin de l'isolement par du lien utile...)
- L'entretien : "La ville manque d'entretien" est une observation qui revient selon les saisons assez fréquemment de la part des habitants qui n'ont ni le temps ni les moyens d'intervenir par eux-mêmes et peut-être pas toujours le réflexe de contacter les services municipaux afin de faire connaître leur besoin en la matière. Pour ce faire, l'application sur smartphone CityAll permet d'en faire le signalement, ainsi que par simple appel à la mairie. En concertation avec les services municipaux, lorsque la demande ne peut être satisfaite dans un délai raisonnable, nous proposons d'intervenir en soutien aux services sans nuire à leur organisation dans le cadre de matinées citoyennes. Des habitants volontaires viennent pour participer à solutionner le problème.
- Le constat est fait que la commune manque de médecins. Alors que les communes voisines (Ploërdut, Melrand, Guern, Plouray, Bubry..) en sont mieux pourvues, ce n'est

malheureusement pas le cas de Guémené, malgré la présence de locaux assez récents. Une recherche réelle de médecins généralistes doit être menée en utilisant les médias, les recrutements aux facultés de médecine et pourquoi pas à l'étranger. Un effort de communication et un véritable portage politique sont nécessaires. Pour les attirer, les atouts de notre territoire sont bien réels : la présence de locaux disponibles récents, la présence directe d'autres spécialités de santé pour un travail d'équipe et une patientèle suffisante sont autant d'attraits pour les professionnels. Compte tenu de la situation financière de la commune, le salariat de médecin est inenvisageable à court et moyen terme. Nous avons actuellement un médecin généraliste partageant son activité avec un cabinet à Plouray. Les médecins de Melrand partagent leurs activités avec Guern. Nous pourrions également chercher un médecin prêt à partager son activité avec Guémené. Pour connaître les besoins des habitants de Guémené en matière de médecine de ville et autres spécialités, une étude pourrait être lancée.

- Le lien entre la commune et les associations présentes qui œuvrent sur le plan social (Croix-Rouge, Restos du cœur, Banque alimentaire) est à renforcer. Certains bénéficiaires n'en ont pas connaissance, et sont parfois mal orientés : par exemple des personnes se présentent à la Croix Rouge pour des repas qu'elle ne distribue pas, ce sont les Restos du cœur qui le font. Rappelons que l'information à la population ainsi que la prévention est une prérogative du CCAS.

- La commune manque cruellement de logements de location. La récente délibération votée par le conseil municipal exonérant de taxes foncières et d'habitation les gîtes, chambres d'hôtes et hôtels, doit être abrogée. Les propriétaires devraient plutôt être incités à louer à long terme leurs propriétés vacantes. Une étude de création d'un foyer logement pour jeunes travailleurs sur le site actuel de l'ancien hôpital n'a pas été porté par la majorité actuelle malgré une volonté affichée par la RMCom, cela pourrait être remis sur la table. Le projet de l'Odyssée avec ses logements sociaux et commerce prévus devrait être finalisé (incluant la passerelle entre la place du château et la rue Trébuil), les loyers remboursant sur le long terme les investissements.

- L'ancien hôpital est un lieu qui devra recevoir un ou plusieurs projets, complémentaires : activités artisanales, logements, vie associative... avant 2029. Sa reprise par la commune à terme paraît peu envisageable au regard des difficultés financières actuelles. Toutefois en charge de l'aménagement du territoire, le maire actuel a fait preuve d'un manque d'implication manifeste pour soutenir et permettre à un projet privé d'aboutir, faute d'une communication solide autour d'une modification du PLUI en 2023-2024. Dossier dont il avait pourtant la charge au sein de la RMCom. Aujourd'hui, pour éviter la dégradation du site (locaux non chauffés), en relation avec les différents partenaires nous devrons engager des discussions afin de trouver une issue pour cet aménagement qui plus tôt sera fait, mieux cela sera, en veillant à ce que l'activité sur le site ne représente quelques nuisances que ce soit pour la nature et l'environnement proche.

- Le marché hebdomadaire se tient traditionnellement depuis des décennies le jeudi matin à Guémené. Jadis on déballait dans toute la grande rue, et des navettes assuraient des liaisons avec les communes alentour. Il est aujourd'hui placé sur la place Loth. L'hypothèse d'un changement de jour, en concertation avec les commerçants, ou l'ajout d'un jour supplémentaire (samedi matin ?) a été envisagée. Cela permettrait d'accueillir de nouveaux commerçants ambulants. Des échanges avec les commerçants en place et avec les commerçants potentiels restent à construire. Objectif hypothétique : augmenter sa fréquentation grâce à l'affluence des jours de week-end par exemple. De la communication sur le système de navette en provenance de Kernascléden et Lignol est à prévoir.

Prochaine matinée citoyenne: samedi 8 novembre à 9h30, RDV au lavoir du grand moulin, rue Joseph Le Lardic avec vos outils.

Prochaine réunion publique : vendredi 21 novembre à 19h, salle Ti ar Vro Pourleth. sur le thème : vie associative et commerciale.

<https://guemene.info/>